

#34
JUN
2020

MA RÉGION



COVID-19

Toute une région
unie face à une
crise inédite

Christelle Morançais

Présidente de la Région des Pays de la Loire

« RELEVER
ENSEMBLE
LES DÉFIS QUI
SE PRÉSENTENT
À NOUS »



© RPDL/Ouest Médias

Face au contexte sanitaire sans précédent que traverse notre pays depuis plusieurs mois, Christelle Morançais, Présidente de la Région, fait le point sur la gestion de la crise dans les Pays de la Loire, les mesures exceptionnelles mises en œuvre et les perspectives pour l'avenir.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Ligériens confrontés à cette crise d'une ampleur inédite ?

J'ai d'abord une pensée pour tous ceux qui ont été atteints par le Covid-19, pour toutes les familles qui ont dû faire face à la perte d'un être cher dans des conditions exceptionnelles et douloureuses. Je pense également aux personnes démunies, vulnérables ou isolées pour lesquelles la période est particulièrement éprouvante et impose que nous redoublions d'efforts pour leur venir en aide.

Car la période que nous vivons a également été le révélateur du formidable élan de solidarité qui s'est

emparé de nos territoires face à la crise. À toutes celles et ceux qui ont été en première ligne depuis le début, je veux simplement dire MERCI ! Merci au personnel soignant qui a fait preuve d'un courage et d'un dévouement sans faille. Merci à tous les professionnels qui se sont mobilisés. Merci à tous les bénévoles qui se sont démultipliés pour fabriquer des équipements de protection. Cette chaîne de solidarité est une véritable fierté pour notre région.

« NE LAISSER
PERSONNE SUR
LE BORD DE
LA ROUTE »

Comment la Région s'est-elle mobilisée face à la crise ?

Dès les premiers jours, la Région s'est totalement mobilisée pour répondre à une double urgence. L'urgence sanitaire pour protéger les Ligériens et soulager notre système de soin face à la pénurie de masques et d'équipements de protection. Et l'urgence économique, pour sauver nos entreprises et nos emplois afin d'éviter à tout prix que cette crise sanitaire ne tourne au désastre économique et social.

Nous avons travaillé d'arrache-pied pour apporter des solutions concrètes et immédiates, avec une obsession : ne laisser personne sur le bord de la route. Soignants, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, associations, acteurs culturels, lycéens, étudiants : nous avons voulu apporter des réponses à chacun, au plus près des territoires. Ainsi, plus de 120 millions d'euros ont été engagés dès le début de la crise pour soutenir les Ligériens et l'économie régionale.

Comment ce soutien se poursuit-il pour accompagner la reprise et envisager l'avenir ?

Nous avons tous conscience que le virus est là et qu'il va falloir apprendre à vivre avec, en respectant scrupuleusement les règles de protection.

Dès la fin du confinement, la Région a été en mesure d'assurer la reprise des transports scolaires et du TER en garantissant aux usagers et aux familles une sécurité sanitaire stricte. Nous avons également préparé la rentrée dans les lycées, avec la même exigence, en garantissant notamment la distribution de masques.

Désormais, la vie reprend son cours et ma priorité est de relancer notre économie, et nous protéger pour éviter que le virus ne se propage à nouveau. Des secteurs essentiels de l'économie ligérienne ont été frappés de plein fouet par la crise, à l'image du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, du bâtiment ou encore de l'horticulture.

Derrière, ce sont des dizaines de milliers d'emplois et des vies entières qui sont en jeu. Nous ne les laisserons pas tomber ! Avant l'été, la Région adoptera des mesures exceptionnelles fortes pour sauver un maximum d'entreprises de la faillite et permettre à notre économie de rebondir.

La période que nous vivons est difficile, j'en ai conscience. Mais nous devons continuer de tenir bon, en restant unis et résolument optimistes pour l'avenir. Car j'ai la conviction qu'il n'y a pas d'autre destin commun que celui d'être capables, ensemble, de relever les défis qui sont devant nous.

« RELANCER
NOTRE
ÉCONOMIE
ET SAUVER
NOS EMPLOIS :
UNE PRIORITÉ »

**MA
RÉGION**

**N°34
JUN 2020**

SOMMAIRE

- 4 /** Ma Région en clair
- 6 /** L'action sanitaire dans ma région
- 8 /** Le dossier : sauver nos entreprises, protéger nos emplois
- 12 /** Les associations dans ma région
- 14 /** La recherche dans ma région
- 16 /** Libre expression
- 17 /** L'alimentation dans ma région
- 18 /** La Région au service des Ligériens
- 20 /** Régional et génial
- 22 /** Ma région sur le vif
- 23 /** L'engagement dans ma région

Note de la rédaction. Ce magazine ayant été imprimé le 18 mai 2020, il est susceptible de contenir des informations qui ne sont plus à jour au moment de votre lecture. Veuillez nous en excuser. Rendez-vous sur paysdelaloire.fr



Région
**PAYS
de la
LOIRE**

Suivez la Région sur



Directrice de la publication : Christelle Moranzais •
Codirecteur de la publication : Antoine Chéreau •
Directrice de la communication : Maud Brétignière •
Rédactrice en chef : Anne de Champsavin •
Rédaction : Direction de la communication (Laure Carnet, rédactrice en chef adjointe ; Sébastien Dacher)
- Ponctuation • Maquette et mise en page : RC2C •
Couverture : © Denis Lambert (photo centrale), © RPDL / A. Monié - Les Beaux Matins, © RPDL / Ouest Médias, © RPDL / M. Gross, © Getty images • Impression : Imprimerie Agir Graphic, BP 52207- 53022 Laval Cedex 9 •
Diffusion : Adrexo • Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020 •
Date de parution : février 2020 • N° ISSN : ISSN 2552-1985.



Votre magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Un problème de distribution de votre magazine ? Contactez le 02 40 34 81 98

Le magazine des Pays de la Loire est édité par la Direction de la communication du Conseil régional - 44966 Nantes Cedex 9
Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 13
www.paysdelaloire.fr

La Région des Pays de la Loire engage plus de **120 millions d'euros** de mesures exceptionnelles pour soutenir les Ligériens et l'économie régionale

» ÉCONOMIE



> POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (P.12)

- **5,4 M€ pour un fonds d'urgence, le maintien des aides aux événements annulés** et le renforcement des aides existantes.
- **Un numéro vert** [0 800 200 402](tel:0800200402) Service & appel gratuits



AIDE SPECIALE

> POUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES (P.10-11)

- **32 M€ pour le Fonds territorial Résilience** dont 16 M€ de la Région et de la Banque des Territoires (abondés par les Départements, les plus grandes villes et les intercommunalités des Pays de la Loire) :
 - de 3 500 à 10 000 € d'avance remboursable pour les micro-entrepreneurs, les artisans, commerçants, indépendants et TPE (≤ 10 salariés ≤ 1 M€ CA) non éligibles au Fonds de solidarité national
 - Une plateforme web : resilience-paysdelaloire.fr
- **25 M€ de la Région en soutien au Fonds de solidarité national** (volet 1 : 1 500 € d'aides - volet 2 : jusqu'à 5 000 € d'aides).
Dépôt des dossiers du volet 2 sur : <https://pdl-soutien-tpe.mgcloud.fr>

> POUR LES AGRICULTEURS (P.17)



- **Expérimentation de boutiques locales en ligne de produits frais**, pour mettre en relation les producteurs et les consommateurs, en lien avec la CRA, les EPCI, la CMA et les CCI.
- Rendez-vous sur approximate.fr



> POUR LES ENTREPRISES (P.8-9)

- **Plan d'urgence économique de 67 M€, permettant d'accorder 325 M€ de prêts aux entreprises ligériennes grâce à l'effet de levier et aux dispositifs de garantie :**
 - 25 M€ d'urgence pour abonder le Fonds de solidarité national.
 - 12 M€ pour abonder le dispositif Prêt Rebond à taux zéro de Bpifrance.
 - 15 M€ d'aide régionale Pays de la Loire Redéploiement (prêts à 2,03 % sans garantie).
 - 5 M€ d'aide régionale pour le report des avances remboursables.
 - 10 M€ de fonds régionaux mobilisés, aux côtés de Bpifrance, pour garantir les emprunts, avec un taux porté à 80 % au lieu de 70 %.
- **Un numéro vert** [0 800 100 200](tel:0800100200) Service & appel gratuits
- **Suspension possible des loyers pour les TPE/PME sur les technocampus régionaux.**

» ENSEIGNEMENT / FORMATION (P.18-19)



> POUR LES LYCÉENS

- **Mise à disposition d'ordinateurs** (fixes et portables) pour les élèves non équipés.
- **Distribution de masques** pour la rentrée.

> POUR LES ÉTUDIANTS

- **1 M€ mobilisés pour le maintien du versement des bourses des étudiants en formation sanitaire et sociale** (pour toute la durée des formations).
- **Maintien des bourses Envoléo**, que les étudiants soient déjà partis ou contraints au retour, ou si leur départ est annulé ou reporté.

> POUR LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **3,6 M€ mobilisés pour le maintien du versement de la rémunération** et du **Fonds social d'urgence** pendant toute la durée de leur formation.



» SANTÉ / SOLIDARITÉ



> POUR LES PERSONNELS DE SANTÉ (P.6-7)

- **4 M€ mobilisés pour un Fonds Pays de la Loire Urgence santé dont l'achat de 2 millions de masques**, de matériel de téléconsultation, pour les hôpitaux, les Ehpad, les professionnels de santé libéraux (médecins de ville, infirmiers, pharmaciens...)
- **3 millions de masques et équipements réceptionnés :**
 - Mise en place d'un numéro vert **0 800 030 300** Service & appel gratuits et d'une adresse mail : masques@paysdelaloire.fr
 - 700 000 équipements collectés auprès des lycées et 3 millions d'équipements au total.
 - Collecte, aux côtés de l'ARS, d'équipements de protection auprès des entreprises : equipements-covid@paysdelaloire.fr
- **Gratuité des transports** sur tout le réseau régional Aléop.
- **Mise à disposition d'internats** de lycées proches des centres hospitaliers.
- **Versement d'une prime de 1 000 €** aux étudiants/stagiaires des formations sanitaires et médico-sociales volontairement mobilisés.



> POUR LES PLUS FRAGILES (P.13)

- **Fonds Pays de la Loire Urgence précarité : 1 M€** pour soutenir les associations qui travaillent à l'aide et à la protection des personnes en grande difficulté.
- **Dotation de masques et de gants** aux plus fragiles
- **Financement d'une chaîne alimentaire solidaire** afin de fournir à la Banque Alimentaire, aux Restos du Cœur, au Secours Populaire et à la Croix-Rouge de la région, des denrées achetées aux producteurs ligériens grâce à un partenariat mis en place avec la SOLAAL (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires).



» TRANSPORTS (P.18)



> POUR LES ABONNÉS DU TRANSPORT RÉGIONAL

- **Suppression des mensualités d'avril et mai** pour les abonnés annuels au réseau régional Aléop en TER et car.
- **Compensation financière pour les abonnés au transport scolaire** Aléop suite à la suspension du service.
- **7 M€ mobilisés.**



> POUR LES OPÉRATEURS DE TRANSPORTS (SCOLAIRES ET RÉGULIERS)

- **36 M€ mobilisés pour le maintien des versements** sans service effectué.

» RECHERCHE / INNOVATION (P.14-15)



> POUR LA RECHERCHE MÉDICALE ET L'INDUSTRIE

- 200 000 € de soutien au **programme de recherche** de Xenothera pour la lutte contre le Covid-19.
- 300 000 € pour soutenir l'étude Hycovid sur l'**hydroxychloroquine** menée par CHU d'Angers.
- 20 000 € d'aide régionale à la Fondation de l'Université de Nantes pour le projet de **respirateurs artificiels** avec le CHU et le CEA.
- 300 000 € mobilisés pour l'appel à projets de l'**Agence nationale de recherche** (ANR), auquel la Région est associée.
- Soutien au consortium pour la production de **visières** pour nos personnels de santé (Armor, Airbus) ou pour la confection de **masques** et de **blouses** (Mode Grand Ouest).

PANDÉMIE

La Région aux côtés des soignants pour affronter la crise

Depuis des semaines, les professionnels de santé ligériens sont en première ligne pour soigner les patients atteints par le Covid-19 et accompagner les familles durement éprouvées.

Même si les Pays de la Loire font partie des régions françaises les moins atteintes*, les personnels soignants, hospitaliers et non hospitaliers, ont été très fortement engagés dans cette lutte et le sont encore aujourd'hui. Face à la tension hospitalière et au manque d'équipements de protection, la Région s'est totalement mobilisée en déployant un plan de soutien exceptionnel pour nos personnels soignants. Avec un seul mot d'ordre : apporter des solutions concrètes pour soulager notre système de santé. Soutien logistique, masques, matériel... Retour sur une mobilisation sanitaire exceptionnelle.

*1,9 % de la population contaminée en Pays de la Loire, contre 12,3 % en Ile-de-France et 11,8 % dans le Grand-Est (estimation au 14/04/2020).



© Getty Images

Au 15 mai 2020
en Pays de la Loire :

3 300
cas confirmés
d'infection Covid-19

1 528
retours à domicile

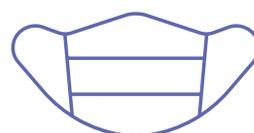
402 décès à
l'hôpital

« UN MOT D'ORDRE :
DES SOLUTIONS
CONCRÈTES POUR
SOULAGER NOTRE
SYSTÈME DE SANTÉ »

3 MILLIONS
DE MASQUES
POUR PROTÉGER
LES LIGÉRIENS

La Région a acheté :

- **2 millions** de masques chirurgicaux jetables pour les soignants, les artisans et TPE, le transport scolaire
- **500 000** masques FFP2 pour les soignants
- **500 000** masques en tissu lavable pour les lycées et CFA et le transport scolaire



PAROLE D'ÉLUE



Christelle Moranaïs,
présidente de la Région

« PROTÉGER NOS
SOIGNANTS ET LEVER
LES FREINS SANITAIRES
À LA REPRISE
ÉCONOMIQUE »

« La Région a commandé, entre mi-mars et fin avril, 2 millions de masques chirurgicaux jetables et 500 000 masques FFP2. Ces derniers, denrée rare dont les commandes faisaient l'objet de fortes tensions, ont tous été aiguillés vers le personnel soignant exposé au coronavirus. Ces masques chirurgicaux ont notamment permis de compléter et combler la pénurie de masques fournis par l'État. Nous en avons également distribué 1,2 million aux artisans, commerçants, TPE et agriculteurs

ligériens qui avaient des difficultés à s'équiper alors que c'était indispensable à la reprise de leur activité. La reprise économique étant pour nous une priorité, nous nous sommes mobilisés pour lever ce frein.

Nous avons par ailleurs acheté 500 000 masques homologués lavables, réutilisables trente fois, à destination notamment des lycéens, apprentis et collégiens reprenant les transports scolaires et, là aussi, les commandes étaient en forte tension. »

La Région s'est mobilisée dès le début de la crise sanitaire avec l'État, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et l'ensemble des élus et acteurs locaux.

✓ **Création du fonds régional Pays de la Loire Urgence Santé** doté de 4 millions d'euros pour l'achat de masques et de matériel de santé adapté pour la téléconsultation à distance (smartphones, tablettes, PC, équipements de télé-médecine, etc.) pour la médecine libérale, les EHPAD et les structures gérant le handicap.

La Région a également fait **don à l'ARS du stock de masques (19 900) de l'Hôtel de Région et des 700 000 équipements** (masques, charlottes, blouses et surblouses, gants, gel hydroalcoolique, etc.) dont disposaient les lycées publics et privés de la région pour les services de restauration et pour les cours de sciences.

✓ Mise en place d'une **cellule logistique pour recenser les stocks de masques et tous les équipements utiles** et les acheminer à leurs destinataires. La formidable générosité des entreprises, établissements scolaires, collectivités locales... a permis la collecte de 53 000 masques FFP2, 11 000 masques chirurgicaux mais aussi des blouses, des surblouses, des charlottes, des gants, du gel hydroalcoolique.

✓ **Aide à la mobilité des personnels soignants : gratuité** dans tous les transports publics régionaux, et **mise en place de circuits d'autocars gratuits** pour les personnels soignants domiciliés à Angers et exerçant aux Centres hospitaliers de Saumur, de Cholet ou du Mans.

CE QU'ELLE EN DIT

Sophie Cochard, adjointe au Directeur général des services de la Région des Pays de la Loire.



« **Énergie et persévérance pour commander des masques dans un marché en forte tension** »

« Tout au long de la crise, nous avons déployé beaucoup d'énergie et de persévérance pour trouver, dans l'urgence, les bons contacts, ne pas se décourager quand une commande de masques n'aboutissait pas et nous adapter au jour le jour aux nouvelles données relatives à la reprise d'activité, à la rentrée des lycées ou encore à la reprise des transports scolaires. Nous avons aussi veillé à remettre à

niveau les stocks des lycées : la collecte de leurs 700 000 masques, gants, blouses, surblouses, gels hydroalcooliques et produits d'entretien a été, en mars, une sou-pape fantastique pour l'ARS, mais a mis les stocks des lycées à zéro. Nous avons dû travailler rapidement à remettre ces stocks à niveau pour que les établissements soient opérationnels à la reprise, dont la date était initialement prévue en mai. »



Élèves aides-soignants, étudiants infirmiers stagiaires mobilisés : 1000 € d'aide

Financée grâce au soutien de l'État et l'ARS, cette aide versée automatiquement* vient compléter les indemnités de stage et bourses régionales financées par la Région. Elle permet de valoriser l'engagement exceptionnel des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants mobilisés dans la lutte contre le Covid-19 durant au moins quatre semaines, aux côtés des professionnels de santé, à l'hôpital ou en EPHAD. « *Reconnaître et valoriser leur mérite est essentiel car ils sont un soutien indispensable au sein des équipes soignantes* », a déclaré Christelle Morançais.

*Entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2020.

La Région prépare l'avenir



Dès la sortie de crise, la Région s'est attelée à anticiper d'éventuelles futures crises sanitaires : stratégie de protection, stocks de masques et autres équipements, travail collectif pour la structuration du tissu industriel local concernant les denrées essentielles et de protection sanitaire. « *Nous devons tous tirer les leçons de cette crise sanitaire afin que notre système de santé ne soit plus jamais confronté à un risque de pénurie* », indique Christelle Morançais.

+ Un masque : pourquoi ? comment ?
Consultez les chartes "transports scolaires" et "transports réguliers" sur

[masques.paysdelaloire.fr](https://www.masques.paysdelaloire.fr)

Sauver nos entreprises, protéger nos emplois



Nos entreprises, ce sont nos emplois, et nos emplois c'est notre pouvoir d'achat. Pour éviter à tout prix que cette crise sanitaire ne tourne au désastre économique et social, la Région s'est mobilisée sur tous les fronts afin de ne laisser personne au bord du chemin.

LE MOT D'ORDRE

REPRISE ÉCONOMIQUE



Face à cette crise d'une ampleur inédite, nous devons tous redoubler d'efforts, d'inventivité et de solidarité. Depuis le 18 mars, la Région agit sans relâche pour permettre à nos entreprises – petites et grandes – de surmonter cette terrible épreuve et de pouvoir reprendre leur activité.

Soutenir l'économie locale

Face à cette crise sanitaire sans précédent, la Région a mis en place un plan exceptionnel de soutien à l'économie ligérienne basé sur la simplicité, l'efficacité et la complémentarité avec l'action de l'État et des autres collectivités.

Plus de 69 millions d'euros sont déjà mobilisés avec un objectif : couvrir un maximum de besoins pour éviter les faillites d'entreprises et les disparitions d'associations. La Région a mis en œuvre dès le 18 mars tous ses moyens, en lien étroit avec ses partenaires, pour débloquer des crédits rapidement et proposer plusieurs dispositifs permettant de répondre aux besoins des entreprises. Chef de file du développement économique, elle a activé tous ses leviers d'action : aides exceptionnelles, accompagnement individualisé, défense des filières d'excellence, solidarité territoriale.

325 M€ MOBILISABLES

Elle a ainsi adopté, en lien avec l'État et BPI France, un plan d'urgence d'un montant de 69 millions d'euros permettant, grâce à l'effet de levier et aux dispositifs



de garantie, d'accorder 325 millions d'euros de prêts aux entreprises ligériennes.

La Région a également mis en place dès le 10 mars un numéro vert dédié, pris en charge par une quinzaine d'agents régionaux volontaires se relayant sur les différents horaires (photo). Objectif : simplifier les démarches et orienter rapidement chaque entreprise vers le dispositif adapté à sa situation. 4 000 appels ont été traités entre le 10 mars et le 10 mai.

Dispositifs mobilisés dès le début de la crise

#COVID-19

LA RÉGION A MOBILISÉ 69 M€ POUR LES ENTREPRISES



Financer
VOTRE TRÉSORERIE

25 M€



d'urgence pour abonder
le Fonds de solidarité national

5 M€



pour le report
des avances remboursables

12 M€



pour abonder le dispositif
Prêt Rebond à taux zéro
de Bpifrance

15 M€



d'aide régionale
Pays de la Loire Redéploiement
(prêts à 2,03 % sans garantie)



Garantir
VOS PRÊTS BANCAIRES

10 M€

de fonds régionaux mobilisés,
aux côtés de Bpifrance,
pour garantir les emprunts
avec un taux porté à 80 %
(au lieu de 70 %)



bpiFrance



Compenser
LA CHUTE DE L'ACTIVITÉ
ÉVÉNEMENTIELLE

2 M€

pour le dispositif exceptionnel
Pays de la Loire
Fonds d'urgence Événements
portant à **5,4 M€** l'effort régional
pour le secteur associatif
culturel et sportif (maintien
des aides aux événements
annulés, renforcement des aides
existantes)



Un numéro unique
pour toutes les entreprises :

0 800 100 200

Service & appel gratuits

0 800 200 402

Service & appel gratuits

PAROLES D'ÉLUS



Christelle
Morançais,
présidente de
la Région

« AVEC LES COLLECTIVITÉS
LOCALES, LES FORCES
VIVES DE LA RÉGION ET
EN COMPLÉMENTARITÉ
DE L'ÉTAT, NOUS AVONS
FAIT FRONT COMMUN
DÈS LE DÉBUT DE LA CRISE
POUR NE LAISSER AUCUNE
ENTREPRISE LIGÉRIENNE
SUR LE CARREAU. »



Paul Jeanneteau,
vice-président
en charge des
entreprises

« NOUS AVONS
TRAVAILLÉ À DÉPLOYER
DES DISPOSITIFS
QUI SE COMPLÈTENT,
EN FAISANT DU
SUR-MESURE EN
FONCTION DES
ENTREPRISES. »

Un front commun pour sauver les TPE et PME

En plus de sa participation au Fonds de solidarité national, la Région a créé le Fonds Résilience à l'attention des plus petites entreprises non éligibles au dispositif national. Son principe : unir les forces régionales pour ne laisser aucune entreprise sur le carreau.

Toutes les petites entreprises n'étant pas éligibles au Fonds de solidarité national, Christelle Morançais a initié une levée de fonds régionale complémentaire **pour les petites entreprises (commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, indépendants) des Pays de la Loire comptant 10 salariés ou moins et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros** : le Fonds territorial Résilience.

La Banque des Territoires, les cinq Départements, les grandes villes et les intercommunalités de la région ont massivement répondu à son appel, constituant un fonds de 32 millions d'euros. La présidente de Région a salué « la formidable mobilisation et la solidarité de nos territoires qui ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. » Les entreprises éligibles peuvent bénéficier d'une avance remboursable de 3 500

à 10 000 euros, sans condition bancaire et avec un différé d'un an - voire au-delà en cas de difficultés - en déposant une demande sur resilience-paysdelaloire.fr. Ces avances sont destinées à aider les entreprises à financer leur trésorerie. « Il s'agit de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés. »

« JUSQU'À 10 000 € D'AIDE RÉGIONALE AUX PETITES ENTREPRISES »

Chaque institution engagée contribue à hauteur de deux euros minimum par habitant, en plus de près de 16 millions d'euros mobilisés par la Région et la Banque des Territoires. Et ce de manière ciblée géographiquement au profit des entreprises de leur propre territoire.

➤ resilience-paysdelaloire.fr

CE QU'IL EN DIT

© Eric Dextermeier / Signatures



Philippe Jusserand, directeur régional Pays de la Loire de la Banque des Territoires*

« Se mobiliser pour nos petites entreprises »

« Déjà partenaire de la Région et de l'ensemble des collectivités, la Banque des Territoires est heureuse d'avoir répondu à l'initiative de la Région et de contribuer au lancement du Fonds Résilience par un apport financier de 7,9 millions d'euros.

En complément des autres dispositifs, les réponses en besoins de trésorerie qu'apportera ce fonds aux TPE, aux structures de l'ESS et aux associations sont indispensables pour faire face à cette crise.

Son ampleur démontre la capacité de la Région à fédérer et souligne l'engagement des collectivités du territoire à se mobiliser pour sauvegarder nos petites entreprises. La Banque des Territoires est dans son rôle en accompagnant cet élan de solidarité territoriale. »

*La Banque des Territoires - Caisse des Dépôts - propose des solutions de conseil et de financement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques.



1,2 MILLION DE MASQUES CHIRURGICAUX

La Région soutient la relance de l'activité des artisans, commerçants, agriculteurs et professions exposées

TPE, artisans, commerçants ≤ 10 salariés : 2 dispositifs spécifiques pour vous*

Perte
de CA de + de 50 %
ou fermeture
administrative

FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONAL

Aide défiscalisée
de **1500 €** et possibilité
d'aide complémentaire
jusqu'à **5000 €**

+ paysdelaloire.fr/politiques-regionales/action-economique-covid-19/



Entreprises non
éligibles au Fonds de
solidarité national

FONDS RÉSILIENCE

Avance remboursable
de **3500 à 10 000 €**

+ resilience-paysdelaloire.fr

*réglementation en vigueur au 15/05/20

Tourisme : agir pour préserver une filière ligérienne majeure

Il représente 65 000 emplois pendant la saison et 6,3 % du PIB (Produit intérieur brut) régional : le tourisme est une filière économique majeure de notre région, qui a pris la crise sanitaire de plein fouet. 98 % des entreprises touristiques ont ainsi dû fermer pendant le confinement.

Christelle Morançais a alerté dès le 21 avril le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, sur cette situation en proposant la suppression des charges fiscales et sociales et la création d'un fonds de compensation lié à la perte de chiffre d'affaires.

L'urgence aujourd'hui est de sauver la saison touristique pour éviter la catastrophe économique. La Région va accompagner la reprise des entreprises touristiques - notamment par le biais



© RPDL / M. Gross

d'une grande campagne de communication pour soutenir le tourisme ligérien - pour leur permettre d'accueillir de nouveau des visiteurs, avec des mesures sanitaires strictes.

Horticulture : pour un plan spécifique

Rappée en plein cœur de son pic de production du printemps, la filière horticole et pépinière ornementale ligérienne, fleuron de notre région, traverse une crise extrêmement aiguë. Christelle Morançais a alerté Bruno Le Maire dès le 24 mars sur la situation dramatique subie par la profession en demandant l'aide de l'État pour que les acteurs de la grande distribution honorent leurs engagements de commandes, cruciales pour la survie de l'écosystème des producteurs. Elle a également interpellé Didier Guillaume, ministre de l'agriculture, sur les solutions mises en œuvre par le Gouvernement pour préserver cette filière d'excellence, et a affirmé au commissaire européen en charge de l'agriculture, Janusz Wojciechowski, la nécessité d'une mobilisation européenne dans ce domaine.



Christelle Morançais et Guillaume Froger le 14 avril à Froger Fleurs.

© RPDL



Cet **ÉTÉ**,
évacdez-vous
en Pays de
la Loire !

Alors que la mobilité cet été pourrait s'avérer compliquée, privilégions les vacances en Pays de la Loire et redécouvrons les nombreux atouts de notre région. Littoral, voies navigables, promenades urbaines, tourisme vert à la campagne, parcs de loisirs, cyclotourisme, itinéraires pédestres et équestres : **le dépaysement se trouve peut-être moins loin que vous ne l'imaginez !**

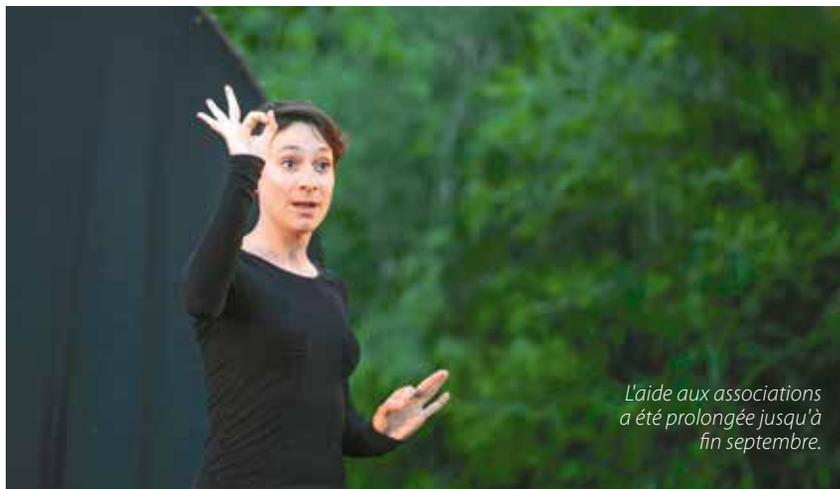
CULTURE ET SPORT

La Région aux côtés des associations culturelles et sportives

Au cœur de la dynamique créative du territoire, les associations culturelles et sportives sont touchées de plein fouet par la crise du Covid-19. Pour compenser l'annulation des manifestations, la Région se mobilise avec un fonds d'urgence de 2 millions d'euros.

Festivals de musique, de danse ou de cinéma, mais aussi tournois, jubilés, critères...

Dans le milieu culturel comme dans celui du sport, le printemps est d'ordinaire une période riche en événements plébiscités par le public. Avec l'interdiction des rassemblements pour lutter contre la pandémie, bon nombre d'associations ligériennes se sont vues contraintes d'annuler ce sur quoi elles travaillaient depuis des mois. En se privant donc d'une source de financement souvent vitale, en l'absence de billetterie. Une situation dramatique pour ces structures qui font l'identité de nos territoires et la richesse de notre vie collective. C'est pourquoi la Région a décidé de les aider en mobilisant 5,4 millions d'euros, dont un fonds d'urgence événements de 2 millions d'euros. Destinées à toutes les structures organisatrices d'événements associatifs culturels et sportifs, les



L'aide aux associations a été prolongée jusqu'à fin septembre.

« 5,4 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS, DONT 2 POUR UN FONDS D'URGENCE ÉVÈNEMENTS »

subventions de ce fonds peuvent aller jusqu'à 30 000 euros par association. Initialement prévu jusqu'à fin juin, il a été prolongé jusqu'à fin septembre 2020, face à la gravité de la situation. En complément, la Région a souhaité maintenir les subventions attribuées aux associations et aux artistes malgré l'annulation de leurs manifestations et même renforcer des dispositifs.

+ 0 800 200 402 Service & appel gratuits

fondsculturesport@paysdelaloire.fr



INVITATION AU VOYAGE IMMOBILE

S'émerveiller, s'émuover, s'instruire : pendant la période de confinement, des acteurs culturels ligériens nous ont fait le cadeau, sur une initiative de la Région, de partager avec nous leurs œuvres en accès gratuit. Une offre culturelle originale 100 % ligérienne avec du théâtre, de la danse, de la musique et des documentaires. En attendant de pouvoir à nouveau fréquenter les salles de spectacles et autres lieux culturels, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le site patrimoine.paysdelaloire.fr a quant à lui multiplié les propositions de visites virtuelles de sites d'exception.

+ culture.paysdelaloire.fr
patrimoine.paysdelaloire.fr

CE QU'ELLE EN DIT

Laurence Despeyrières,
Coordonnatrice du Festival Chant'Appart.



« Un coup de pouce essentiel pour rémunérer les artistes et les techniciens »

« Organisé chaque année en février et mars dans des lieux de proximité en Pays de la Loire, notre festival de chanson a été interrompu avant sa fin. Cela a engendré l'annulation de 18 spectacles. Nous avons sollicité le Fonds d'urgence événements de la Région pour être en mesure de régler les cachets des artistes et des techniciens

pour ces dates annulées au dernier moment. Ce coup de pouce est essentiel pour un festival comme le nôtre, organisé dans de petits lieux et très dépendant de la billetterie. L'aide régionale prend d'autant plus de sens que la moitié des artistes que nous programmons sont Ligériens. »

PRÉCARITÉ



© Getty Images

L'urgence d'aider les plus démunis

La crise sanitaire et économique touche en premier lieu les plus démunis. Pour soutenir les associations qui leur viennent en aide, la Région a débloqué un fonds d'urgence de 1 million d'euros.

Comment vivre confiné quand on n'a pas de domicile fixe ou quand on subit des violences à la maison ? Comment se nourrir quand l'argent vient à manquer ? Depuis le début de la crise, les associations d'aide aux personnes les plus démunies ont vu leurs sollicitations exploser. Pour faire face à cette situation sans précédent, la Région a décidé, dès la première quinzaine d'avril, de créer un fonds d'urgence précarité doté d'un million d'euros. Objectif : contribuer à répondre aux situations d'urgence

que rencontrent les associations. Début mai, une quinzaine de structures sur tout le territoire avaient déjà obtenu des subventions, pour mieux lutter contre la précarité, notamment en termes d'alimentation et d'hébergement.

Les aides alimentaires

On peut par exemple citer la Banque alimentaire des Pays de la Loire, qui a reçu une aide à la fois financière et alimentaire en nature*. Sur les cinq départements, elle assure la collecte et l'acheminement des denrées vers 480 lieux de distribution différents, qui profitent à plus de 90 000 personnes. Autre exemple d'association aidée : les Amis de la solidarité et de l'insertion à Luçon (85) qui, dans le cadre de la crise sanitaire, a pu mettre en place la livraison d'aliments pour les 200 familles qu'elle accompagne.



© Getty Images



90 000

PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES
DE LA CHAÎNE
ALIMENTAIRE
SOLIDAIRE DES
PAYS DE LA LOIRE

Des solutions d'hébergement

Côté hébergement, l'association Lazare à Nantes propose aux plus démunis des colocations dans des maisons. Elle a été accompagnée par la Région pour ouvrir de nouveaux logements dans le cadre de la crise sanitaire.

Mais la nécessité d'être logé en urgence concerne aussi le cas particulier des femmes victimes de violences, dont le nombre a augmenté avec le confinement. L'association SOS Femmes, présente en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, a ainsi bénéficié d'une aide de la Région pour financer l'accueil en hôtel, dans un contexte où la demande était tellement élevée que les centres d'hébergement habituels affichaient complets.

*Voir aussi page 17.

DÉBUT MAI, UNE QUINZAINES D'ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DÉJÀ DE SUBVENTIONS DU FONDS D'URGENCE PRÉCARITÉ

PROGRAMMES DE RECHERCHE

La Région mobilisée aux côtés de la communauté scientifique

Dès le début de la crise sanitaire, la Région des Pays de la Loire a réaffirmé son soutien à la recherche scientifique, notamment en apportant son aide à différents programmes de lutte contre le Covid-19. État des lieux.

Un respirateur artificiel à bas coût : défi relevé

C'est une véritable prouesse technologique. En quelques semaines, *Makers for life* (créateurs pour la vie), fondé par cinq Nantais, a mis au point un respirateur artificiel à bas coût, baptisé "MakAir", et spécialement conçu pour les patients atteints du Covid-19. « Le projet est né d'une sensibilité à l'urgence et d'une vraie culture start-up, qui consiste à proposer une solution rapide pour régler un problème précis : anticiper la forte demande de respirateurs artificiels dans les services hospitaliers », explique Gregory Thibord, du collectif *Makers for life*. « La caution scientifique apportée par le Professeur Pierre-Antoine Gourraud, spécialiste en immunologie et praticien au CHU de Nantes, a été décisive ».



© Makers for life

Une synergie ligérienne

« Cette synergie a permis de créer des liens inattendus entre des réseaux de chercheurs, universitaires, médecins, des institutions et des entreprises françaises », précise Pierre-Antoine Gourraud. Des spécialistes de la création à l'aide d'imprimantes 3D et de données accessibles en *open source* ont permis de fabriquer cet appareil de ventilation mécanique à un prix compétitif (environ 2 000 euros). Depuis, plusieurs écoles et entreprises ligériennes ont mis à disposition leurs imprimantes 3D pour

« UNE CAUTION SCIENTIFIQUE DÉCISIVE »

produire des pièces pour les phases de prototypage du respirateur. La réalisation d'essais cliniques sur des patients humains est désormais suspendue au feu vert de l'Agence nationale du médicament. « C'est un temps de validation scientifique capital pour entamer la production en volume et permettre de sauver des vies, en France, mais aussi dans d'autres pays ».

Un soutien concret pour préparer l'avenir

Antoine Roquilly (au centre) et son équipe de recherche du Service d'anesthésie réanimation, CHU Nantes, début 2020.



© CHU de Nantes

Pour accélérer les études conduites par les communautés scientifiques, l'Agence nationale pour la recherche (ANR) a lancé un appel à projets, Flash Covid-19, visant à mobiliser les chercheurs en réponse au développement de l'épidémie. Parmi les projets retenus figurent ceux de deux chercheurs de l'Université de Nantes : Michel De Waard et Antoine Roquilly, soutenus par la Région des Pays de la Loire. L'étude d'Antoine Roquilly, anesthésiste-réanimateur, porte notamment sur « l'analyse des causes de détresse respiratoire. Les résultats de ce projet permettront d'améliorer la compréhension de cette physiopathologie et de sélectionner les meilleures approches thérapeutiques. »

AVEC

5,8%



DE SON BUDGET
MOBILISÉ, LA
RÉGION PAYS DE
LA LOIRE EST
**LA 1^{RE} RÉGION
DE FRANCE**
POUR LE SOUTIEN
À LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

PAROLE D'ÉLUE

« La communauté scientifique ligérienne s'est fortement mobilisée dans la lutte contre le Covid-19, mais elle en subit également de plein fouet les conséquences. Aussi, la Région a adapté le calendrier de ses appels à projets pour assurer la continuité de son soutien à la recherche.

Ces programmes de recherche sont portés à titre individuel mais également collectif, associant chercheurs, médecins, ingénieurs, industriels et collectivités. Ensemble, nous sommes plus performants »

Stéphanie Houël, conseillère régionale déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Xenothera sur la piste d'un traitement



© Xenothera

© Xenothera



contre l'épidémie de Covid 19.

« Notre expertise en matière de fabrication d'anticorps permet à Xenothera de disposer d'une expérience forte et reconnue en matière de recherche sur les infections virales. Cela a notamment débouché sur un processus accéléré d'essais cliniques, mené en concertation avec les spécialistes du CHU de Nantes. »

Bientôt des essais cliniques

« Le développement d'une solution médicale est en bonne voie. Avec le mix d'anticorps protecteurs baptisé XAV-19, nous pensons détenir une clé thérapeutique pour traiter les infections à coronavirus : le premier lot clinique sera bientôt proposé à une vingtaine de premiers patients. Si cette étape est franchie avec succès, nos équipes envisagent une deuxième phase de tests en septembre, sur plusieurs centaines de patients hospitalisés. »

« LE SOUTIEN
FINANCIER DE
LA RÉGION
NOUS PERMET
DE POURSUIVRE
CETTE RECHERCHE »

Des appuis financiers indispensables

« Je suis déjà satisfaite de la prise de conscience, généralisée, qui permet de mettre en avant le caractère indispensable de la recherche médicale. Par ailleurs, les appuis financiers restent essentiels pour poursuivre les essais. Le soutien financier du Conseil régional* est un de ces moyens indispensables qui nous permettent de poursuivre cette recherche pour valider une solution thérapeutique efficace. Soutenir la recherche, c'est accélérer les essais et les phases-tests. Proposer sur le marché un médicament pour la fin de l'année apporterait déjà beaucoup d'espoir. »

*Une aide régionale de 200 000 euros est mobilisée pour ce projet.



© CHU d'Angers

L'hydroxychloroquine à l'étude

Convaincue de la nécessité d'explorer tous les moyens thérapeutiques permettant d'éradiquer le virus du Covid-19, la Région des Pays de la Loire s'est engagée à hauteur de 300 000 euros pour soutenir l'étude "Hycovid". Menée par le professeur Vincent Dubée, médecin infectiologue au CHU d'Angers (photo ci-contre), en collaboration avec 36 autres hôpitaux, l'étude porte sur les véritables effets de la l'hydroxychloroquine chez les patients contaminés par le Covid-19. Les résultats permettront de démontrer, ou à l'inverse d'infirmer, son efficacité dans le traitement contre le virus. « Car face à l'urgence sanitaire, le doute n'est pas permis : ou bien cette molécule permet de traiter efficacement les malades et il faut en généraliser l'usage ou c'est le contraire et il faut évidemment en tenir compte », estime Christelle Morançais, présidente de la Région.

Groupe Les Républicains
et apparentés - 38 élus

« Parler vrai et agir vite, plus que jamais en cette période de crise, c'est notre devise »

C'est dans la tempête que l'on reconnaît les vrais capitaines.

Alors qu'au national l'exécutif donne le sentiment de nous conduire au naufrage, en Région Pays de la Loire, Christelle Moranzais tient bon la barre.

À ses côtés, face à cette crise, la mobilisation des élus de la majorité est totale.

Pour soutenir les Ligériens, nous avons engagé plus de 120 millions d'euros.

Il s'agit de mesures exceptionnelles destinées :

- **aux personnels de santé** avant tout, avec notamment l'achat et la collecte de plus de 5 millions de masques, de matériel de téléconsultation et d'équipements de protection
 - **aux entreprises** bien sûr afin de conserver le maximum d'emplois, avec un grand plan d'urgence de 67 M€ destinés au fonds de solidarité national et au fonds régional Résilience abondé aussi par les Départements et les intercommunalités de la région
 - **aux plus fragiles** aussi avec notamment la création d'un fonds d'urgence pour soutenir les associations qui aident les personnes en grande difficulté ou le financement d'une chaîne solidaire en faveur des banques alimentaires
 - **aux abonnés du transport régional** avec la suppression des mensualités d'avril et mai et une réduction pour les élèves
 - **aux lycéens** avec la mise à disposition de matériel informatique pour les élèves non équipés et la distribution de masques lors de leur rentrée
 - **aux stagiaires de la formation professionnelle** pour lesquels rémunération et fonds social d'urgence ont été maintenus
 - **aux associations sportives et culturelles** avec la mise en place d'un fonds d'urgence et le maintien des aides aux événements annulés.
 - **aux chercheurs** à travers notre soutien à leur programme de recherche pour la lutte contre le Covid-19 ou sur la chloroquine...
- Aujourd'hui face à la crise et demain pour le rebond, vous pouvez compter sur nous.

02 28 20 61 10

groupe.lesrepublicains@paysdelaloire.fr
http://lesrepublicains-paysdelaloire.fr
Twitter : @PDLRepublicains
Facebook : Républicains Pays de la Loire

Groupe Union Centriste - 16 élus

« Agir avec humilité et responsabilité »

Face à la crise sanitaire inédite, notre majorité a agi en urgence au service de tous les Ligériens.

Plus de 120 millions d'euros de crédits régionaux ont ainsi été activés pour soutenir l'économie ligérienne, les personnels de santé, la recherche, les associations caritatives et solidaires, le monde culturel et sportif, l'éducation ou encore les transports publics.

Le temps du rebond est un impératif pour l'avenir des Pays de la Loire, en accélérant les solutions durables et soutenables. Un tel plan devra nécessairement être concerté pour conforter la richesse du tissu industriel et l'emploi, favoriser l'autonomie sanitaire, alimentaire et numérique et porter un nouveau pacte social et écologique.

Les élus centristes appellent à agir avec humilité et responsabilité car c'est tous ensemble que nous ferons face à cette crise « monde ».

02 28 20 64 69

unioncentriste@paysdelaloire.fr
Twitter : @UnionCentrePDL

Groupe Socialiste, Écologiste,
Radical et Républicain - 17 élus

« Ne laisser aucun.e jeune au bord du chemin »

Nos jeunes, qu'elles et ils soient lycéen.ne.s en filières générale ou professionnelles, apprenti.e.s ou étudiant.e.s, ainsi que leurs familles, ont toutes et tous été frappé.e.s par les effets du confinement qui a notamment engendré une rupture brutale avec l'institution scolaire. Pour certain.e.s, renouer avec elle sera bien évidemment plus compliqué que pour d'autres.

Aujourd'hui, le Conseil régional doit tout mettre en œuvre, dans le cadre d'un projet d'accompagnement pédagogique, pour renouer et consolider le lien avec ces jeunes. Si les décrocheur.euse.s doivent être aidé.e.s en priorité, la période actuelle doit servir à préparer la rentrée de septembre 2020 pour toutes et tous à travers un accompagnement individualisé, notamment pour la recherche de stages et de contrats d'apprentissage. Pour tous.tes ces jeunes, c'est aujourd'hui que se joue la réussite de la prochaine rentrée.

02 28 20 61 20

groupe.serr@paysdelaloire.fr
http://ps-paysdelaloire.fr
Facebook : facebook.com/pspaysdelaloire
Twitter : @groupeSERRpdl

Groupe Rassemblement National
des Pays de la Loire - 6 élus

« Printemps de crise »

La crise du coronavirus remet en question un certain nombre de choses. Dans ce contexte de prise de conscience de notre dépendance due à la mondialisation financière, le « produire français » que nous avons toujours soutenu dans notre région va devenir une impérieuse nécessité. Le groupe RN continuera dans cette voie.

02 28 20 64 29

Groupe-FN-RBM@paysdelaloire.fr
fn-paysdelaloire.fr
Facebook : facebook.com/FN-CR-Pays-de-la-Loire-1533724006927298
Twitter : twitter.com/GroupeRNCRPDLL

Groupe Alliance des Pays de la Loire,
Traditions et Libertés - 5 élus

« Plus de local pour l'Après crise »

L'impréparation de l'Europe et de l'État a causé la mort de trop de Ligériens et atteint nos entreprises, nos emplois et la vie sociale. Il faut un État plus efficace et une région plus autonome pour agir plus vite et mieux.

02 28 20 53 85 alliance-paysdelaloire.fr
facebook.com/Alliance-pour-les-Pays-de-la-Loire-110149673866958
twitter.com/PourPays

Groupe Écologiste et Citoyen - 5 élus

« Vivre avec »

Apprenons à vivre avec le Covid-19. À adapter nos façons de nous nourrir, déplacer, travailler. Innovons pour l'accès à l'éducation et la culture, entretenons la fraternité et le lien social. Tout en respectant les impératifs de santé publique et d'urgence écologique.

02 28 20 61 28

ecologiste-citoyen@paysdelaloire.fr
http://ecologistecitoyen-crpdl.fr
Twitter : @Elus_EELV_PdL
Facebook : Groupe Écologiste et Citoyen Région Pays de la Loire

Groupe La Région En Marche - 3 élus

Covid-19 : économie, culture, transports, notre groupe travaille à des solutions innovantes et des propositions concrètes pour la relance.

02 28 20 61 38 / 06 62 68 70 62

LREM@paysdelaloire.fr
Twitter : @LREM_PDL
Facebook : facebook.com/La-Région-En-Marche-Pays-de-la-Loire

CIRCUITS COURTS

Acheter local pour soutenir les producteurs de proximité

Pour aider les producteurs locaux à trouver de nouveaux débouchés de proximité, la Région et la Chambre régionale d'agriculture favorisent la création de points de vente de produits frais.



© RPD/L. C. Legard-Guyonnann

De nouveaux circuits, qui dureront

« Le contexte exceptionnel de cette crise nous rappelle que les circuits alimentaires de proximité sont stratégiques et primordiaux pour répondre aux besoins des citoyens. Et que ce maillage économique et social est essentiel pour préserver les emplois sur nos territoires », explique Lydie Bernard, vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture. « Le projet initié par la Région des Pays de la Loire nous a permis de conforter ces circuits face à l'urgence... et les renforcera également dans la durée », poursuit François Beaupère, président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, porteuse du projet approximite.fr.

En effet, la crise passée, l'agriculture locale restera une priorité pour la Région : pour la qualité des produits qu'elle offre, pour son empreinte écologique réduite et pour son rôle moteur dans l'agri-alimentaire, première filière économique des Pays de la Loire.

[+ approximite.fr](http://approximite.fr)



MERCI

**aux agriculteurs,
aux commerçants/artisans,
aux entreprises agro-alimentaires
et à tous les salariés qui nous ont
permis de nous nourrir pendant
la crise.**

Avec la fermeture pour cause de crise sanitaire des marchés et des restaurants, bon nombre de producteurs (agriculteurs, maraîchers, artisans alimentaires...) ont vu leurs ventes fortement diminuer, voire disparaître. Dès le début du confinement, la Région s'est donc mobilisée, en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire. À la fois pour trouver les débouchés dont ont besoin les producteurs, et pour permettre aux Ligériens de continuer à se fournir en produits frais et locaux, dont ils restent très demandeurs.

UNE OFFRE LOCALE SUR APPROXIMATE.FR

La Région accompagne ainsi depuis avril des regroupements de producteurs dans la mise en place de points de vente en ligne sur tout le territoire régional. Ces magasins en ligne sont répertoriés sur le site approximite.fr, sur lequel le consommateur peut identifier un point de vente près de chez lui. Ces boutiques offrent des possibilités de livraison à domicile, de retrait en "drive fermier" ou dans des points relais.

UNE CHAÎNE ALIMENTAIRE SOLIDAIRE



Alors que la crise sanitaire frappe en premier lieu les plus fragiles, les demandes ont explosé au sein des associations d'aides alimentaires. Dans ce contexte, la Région a décidé d'accompagner quatre acteurs majeurs (la Banque alimentaire, la Croix-Rouge, les Restos du cœur et le Secours populaire) dans la fourniture de denrées.

Chaque semaine depuis fin avril, elle achète les produits dont elles ont besoin. Fruits, légumes, farine, produits laitiers sont ainsi acheminés directement des producteurs et fournisseurs ligériens aux antennes départementales des associations, en partenariat avec l'association Solaal (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires).

Transports : la Région adapte les abonnements



La Région, en accord avec SNCF, a décidé de supprimer les mensualités d'avril et mai des abonnés ligériens annuels (tutti illimité) du réseau Aléop en TER. Subissant le confinement, ils ne bénéficiaient en effet plus des services régionaux de transport. La Région a également suspendu les prélèvements des abonnés annuels des lignes régulières par car du réseau Aléop. Aucune démarche à effectuer : si vous étiez concernés, cela a été fait automatiquement.



Les abonnés au transport scolaire recevront une compensation financière, suite à la suspension du service. Les modalités seront précisées avant l'été.

www.aleop.paysdelaloire.fr

Pour soutenir les entreprises de transport par car, la Région a maintenu et pris à sa charge le paiement des mois de mars et d'avril, où le service n'a pas été assuré en raison de l'interruption des classes et du confinement.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021 : INSCRIVEZ-VOUS

C'EST LE MOMENT : LES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE PROCHAINE OUVRONT COURANT JUIN.

+ Horaires et modalités d'inscriptions sur aleop.paysdelaloire.fr



© RDL / A. Monié - Les beaux matins

© Getty Images

Numérique : service régional augmenté

Besoins en liaisons numériques renforcés pour les établissements de santé et les services d'urgence, télétravail généralisé, cours en ligne : la Région, grâce au syndicat mixte Gigalis, a mis en place des **actions exceptionnelles pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un service haut débit de qualité** :

- forte augmentation de la bande passante pour les services de santé,
- traitement prioritaire des demandes d'augmentation de débit internet des centres hospitaliers, services départementaux d'incendies et des secours et services publics,
- mise à disposition de routeurs 4G pour des besoins ponctuels d'accès Haut Débit nomade pour les établissements de santé,

- augmentation de débit fibre dans plusieurs agglomérations telles que Cholet et Laval.



© Getty Images

TÉLÉMÉDECINE

Gigalis a aussi rendu possible des ponts de visioconférence complémentaires pour les établissements de santé afin qu'ils puissent partager les informations essentielles entre praticiens médicaux (télédiagnostics, télémédecine, médecine d'urgence). Ces visioconférences ont permis une communication des Centres hospitaliers avec environ 200 praticiens de santé sur une cinquantaine de sites de téléconsultation.

Formations : maintien des bourses

Pour accompagner les étudiants stagiaires en formation professionnelle - parfois pénalisés par la suspension de leur cursus - la Région a maintenu les versements pendant toute la durée de l'interruption des formations et jusqu'à leur fin initialement prévue :

- les bourses versées aux étudiants en sanitaire et social,
- les bourses **Envoléo** versées aux étudiants suivant une formation supérieure à l'étranger,
- la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

Grâce aux équipements et à la mobilisation des organismes de formation professionnelle missionnés par la Région, 80 % des stagiaires entrés en formation avant le début du confinement ont pu poursuivre leur formation à distance.



©RPLU J. Hennon - Les beaux matins



E.LYCO :
600 000
CONNEXIONS
PAR JOUR

« LES ÉQUIPES D'E-LYCO SE SONT MOBILISÉES POUR FAIRE FACE AU NOMBRE TRÈS ÉLEVÉ DE CONNEXIONS »

Elle a été le lien quotidien des lycéens et collégiens et des familles avec les établissements pendant toute la durée de l'interruption des classes : la plateforme **e-lyco** est la solution d'environnement numérique de travail mise en place par la Région en partenariat avec le Rectorat et les cinq Départements. Elle permet aux enseignants de créer des cours en ligne, d'échanger avec les élèves et les parents, de partager des documents... des services encore plus indispensables dans cette période où le nombre de connexions quotidiennes a été multiplié par 4,5 !

Toutes les équipes se sont mobilisées dès l'annonce du confinement pour **faire face à un nombre de connexions très élevé** tout au long de la journée : **adaptation de l'infrastructure, nouveaux serveurs dédiés.**

Par ailleurs, 500 ordinateurs portables ou tablettes ont pu être prêtés par les établissements publics à des lycéens sans équipement informatique.

Voir la vidéo sur :

[YouTube masques.paysdelaloire.fr](https://www.youtube.com/masques.paysdelaloire.fr)



BIEN UTILISER LE MASQUE

Pour qu'un masque protège efficacement, il faut suivre quelques règles d'utilisation : à découvrir en vidéo sur la chaîne Youtube de la Région. Le port du masque est obligatoire dans les transports régionaux (à partir de 11 ans) et dans les transports scolaires (collégiens et lycéens). **La Région fournit également à chaque lycéen et collégien transporté dans les cars scolaires un masque en tissu lavable certifié et réutilisable 30 fois.**

Lycées : assurer la continuité pédagogique

Bravo et merci aux personnels de la Région et de l'Éducation nationale qui ont assuré :

- la **continuité éducative** et l'accueil d'enfants de personnels de santé,
- la **collecte de matériel médical** pour les hôpitaux avec l'appui de l'Agence régionale de santé : 700 000 équipements de protection, dont 540 000 gants, 15 000 masques, 4 000 blouses et 82 000 charlottes collectés,
- le **don des stocks de denrées alimentaires** périssables aux associations caritatives,
- la **réalisation de visières pour le personnel soignant grâce aux imprimantes 3D des établissements**, sur l'initiative d'un professeur de sciences de l'ingénieur, reprise par une trentaine de lycées ligériens,
- l'accès à des internats pour des personnels de centres hospitaliers et Ephaad, et l'**appui de personnels régionaux**, notamment les cuisiniers, sur la base du volontariat.

Entreprises en temps de crise : faire front en se serrant les coudes

Comment s'adapter à cette crise aussi bien sanitaire qu'économique ? Des entreprises ligériennes ont innové, se sont même réinventées parfois dans la lutte contre le virus.

Zoom (forcément incomplet) sur quatre initiatives parmi les très nombreuses recensées.

RBL PLASTIQUES

CHÂTEAUBRIANT (44)

DES VISIÈRES POUR PROTÉGER LES TRAVAILLEURS

Regroupant 140 collaborateurs, RBL Plastiques fabrique des pièces en plastique thermoformées que l'on retrouve aussi bien dans les camping-cars que dans les emballages de parfum. « Dans les 48 heures qui ont suivi l'annonce du confinement, 90 % de nos clients étaient à l'arrêt », se souvient Nicolas Masson, président de l'entreprise. « Nous étions abasourdis de voir le marché s'effondrer, mais nous avons cherché à nous adapter et à innover. » Devant la baisse drastique de ses commandes, l'entreprise décide de participer à la lutte contre le virus à son échelle, avec son savoir-faire. En dix jours seulement, elle imagine, conçoit et industrialise une visière de protection en plastique brevetée à destination des salariés qui, malgré le confinement, doivent se rendre sur leurs lieux de travail (industrie, bâtiment, logistique, alimentation...).



Un challenge remporté grâce à une collaboration avec la société mayennaise Protecthoms, spécialisée dans les équipements de protection individuelle, qui distribue le produit. « Il s'agit d'un projet innovant à plusieurs titres », explique Nicolas Masson. « Nous sommes dans un circuit court made in France et French Fab, et une fabrication ingénieuse avec trois clips qui s'adapte à tous les types de casques et casquettes utilisés dans les entreprises ».

1 million

C'est le nombre de visières fabriquées par RBL Plastiques en avril, protégeant des travailleurs à travers toute la France, en complément des masques et de l'application des gestes barrières.

PROLASER

LA BOISSIÈRE-DES-LANDES (85)

L'IMPORTATION DE MASQUES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



C'est l'un des leaders européens des cartouches d'encre pour imprimantes. Depuis fin mars, Prolaser, situé au sud de La Roche-sur-Yon, s'est imposé sur un tout autre marché : celui des masques de protection. « L'essentiel de la filière sur laquelle nous travaillons habituellement est implantée en Chine », explique Édouard Blin, directeur général du groupe. « Nous avons une bonne connaissance du terrain, avec des agents sur place. Dès que nous avons pris connaissance des problèmes d'approvisionnement en masques, nous avons donc décidé d'utiliser notre savoir-faire en gestion de la sous-traitance. » Quelques jours après le début du confinement, Prolaser avait déjà identifié des usines à Shanghai, capables de fabriquer des masques de qualité. Le 21 mars, le gouvernement autorisant leur importation, la société signe des contrats avec ses fournisseurs. 50 millions de masques sont ainsi produits*. Une fois arrivés en France, ils équipent les personnels de santé

et les intervenants en Ehpad, mais aussi les personnels de l'État et des collectivités territoriales (dont la Région). « C'est très valorisant pour nos équipes d'aider le pays en se servant de nos savoir-faire et de nos réseaux. »

*Chiffre au 10 mai.

9 millions

C'est le nombre de masques, importés par Prolaser, que transportait un avion gros-porteur qui a atterri à Nantes le 13 avril.



MODE GRAND OUEST

CHOLET (49)

DES VÊTEMENTS DE LUXE AUX MASQUES EN TISSU

Industries agroalimentaires, du médicament, de l'énergie, transport... en plein confinement, certains secteurs - en plus des hôpitaux et des magasins d'alimentation - devaient continuer leur activité tout en assurant la sécurité des travailleurs. Groupement de PME spécialisées dans la mode et le luxe, Mode Grand Ouest (Cholet) a relevé le défi en fabriquant des masques en tissu pour les entreprises ligériennes. En mai, 1,2 million de masques, dont un tiers réutilisable après lavage (en respectant rigoureusement le mode d'emploi) sont ainsi sortis des ateliers d'une quarantaine de PME de la région. « C'était pour nous une réaction citoyenne et solidaire, alors que notre activité dans le luxe connaissait un fort ralentissement », raconte Laurent Vandenbor, délégué général de Mode Grand Ouest. « Nos masques sont produits par des entrepreneurs et des



© Mode Grand Ouest

salariés volontaires, qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'agilité, à mettre en lien avec le secteur de la mode, où tout bouge très vite ». Vendus à prix coûtant, ils équipent en priorité les entreprises ligériennes qui en font la demande sur masques-de-louest.fr, la plateforme mise en place par Mode Grand Ouest. Et demain ? « Nous n'avons pas pour but de remplacer les entreprises dont l'équipement de protection est le

métier, nous sommes là en soutien pour répondre à la crise, en espérant retrouver progressivement notre activité de service client mode et luxe », rappelle Laurent Vandenbor.

12 000

C'est le nombre de salariés du secteur mode et luxe en Pays de la Loire

TALK LE MANS (72)

LA LIVRAISON POUR SOUTENIR LES RESTAURATEURS

"Digitaliser" le business des restaurateurs, bars et autres artisans-commerçants. Telle est la mission de Talk, qui assure la gestion des réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) de ses clients en échange d'un abonnement mensuel. Avec le confinement, la start-up mancelle a décidé d'aller plus loin. « Les commerces fermés, les réseaux sociaux étaient le seul lien restant avec la clientèle », se souvient Raphaël Leclerc, le fondateur. « Nous avons voulu les aider à continuer en les accompagnant dans la mise en place d'un service de livraison, sans majoration

tarifaire ». Concrètement, Talk conseille sur cette nouvelle manière de travailler, en direct ou par l'intermédiaire de plateformes de livraison. Et cela fonctionne ! En avril, l'entreprise a multiplié par trois le nombre de commerçants adhérant à son service. « La livraison est plébiscitée par les clients, qui peuvent ainsi retrouver un peu de leur vie d'avant en commandant un plat ou même un cocktail dans leur restaurant préféré, et ainsi lui apporter leur soutien ». Côté commerçants, cela permet de retrouver du chiffre d'affaires dans un contexte difficile économiquement, tout

en inventant peut-être des modèles pour demain. En effet, « même avant la crise du Covid, toutes les prévisions indiquaient un fort développement de la livraison dans les prochaines années », remarque Raphaël Leclerc.

De 20 % à 50 % : c'est la part de chiffre d'affaires que les commerces accompagnés par Talk "retrouvent" grâce à la livraison.

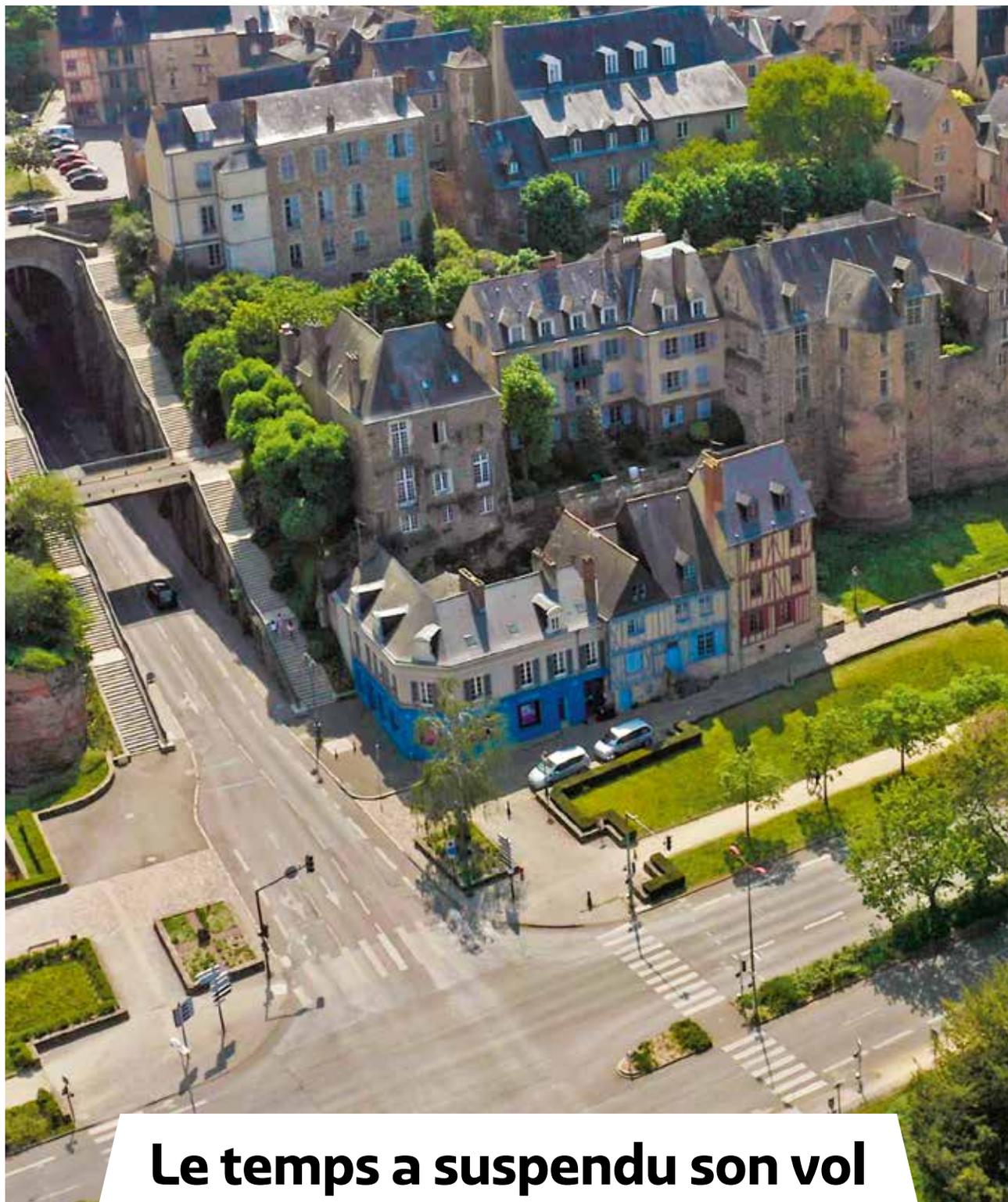
ET AUSSI...

Armor et Airbus (44) ont imprimé 20 000 visières de protection destinées au personnel soignant. **MISM et MISP (44)** créent localement des bornes de désinfection sans contact. **Mulliez Flory (49)**, n°1 du vêtement professionnel, a adapté sa production pour produire des masques. **CGMP (72, ex-Arjowiggins)** produit de la ouate servant de matériau au tissu de masques. **Parson/Marie Pircsch (85)**, sous-traitant de Hermès et Vuitton, s'est diversifié pour fabriquer des masques...



L'équipe de Talk début 2020.

© GAAB Visual pour TALK



Le temps a suspendu son vol



Rues désertes, villes immobiles : pendant les semaines de confinement, le temps a semblé s'arrêter partout dans le monde, comme ici au Mans. Des images rares saisies au vol par quelques photographes et vidéastes. À découvrir en vidéos tournées à Nantes, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon sur Instagram@paysdelaloire.

Retrouvez ma Région sur

Instagram



La solidarité ligérienne en images

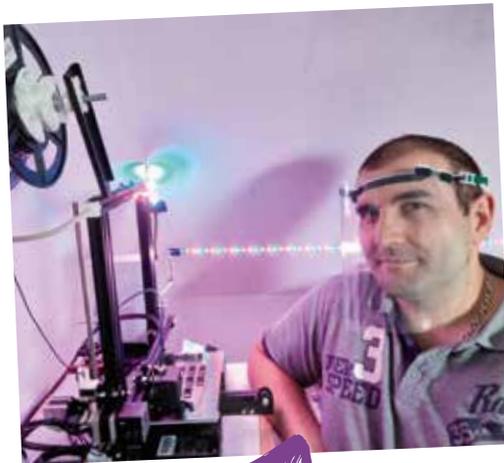
Vous êtes nombreux à avoir donné de votre temps et de votre énergie pour aider le personnel soignant ou les personnes en difficulté pendant la crise sanitaire. Bravo à tous, et merci ! Retour en images sur quelques exemples d'initiatives engagées et solidaires en Pays de la Loire.



À Nantes, 25 bénévoles ont découpé des tabliers à usage unique (120 000 par jour !) pour les Ehpad, sous la direction de l'Armée et le pilotage de l'ARS. Parmi eux, Stéphane Medrykowski, agent du Conseil régional, habituellement chef du pôle courrier, mais aussi réserviste de l'Armée. Une initiative unique en France et collective, à laquelle ont aussi contribué la CCI, Nantes Métropole et la Région des Pays de la Loire.

Si l'apport en matériel a été et reste crucial, le soutien moral l'est tout autant. En difficulté à cause de l'épidémie, l'horticulteur Froger Fleurs (49) s'est associé à l'agence web Makeo pour créer une plateforme permettant d'envoyer des fleurs aux soignants de la région. Un « merci fleuri » qui a dépassé les 130 bouquets grâce à ses nombreux contributeurs.

Merci à tous !



Plus de 170 Makers et logisticiens bénévoles, équipés d'imprimantes 3D, ont rejoint le groupe Facebook "visières solidaires 44". Destinées au personnel soignant en priorité, ces visières de protection contre les projections ont aussi été adressées aux personnes très exposées par leur métier. Plus de 17 000 visières ont été produites en 7 semaines grâce à l'engagement personnel solide des makers et la coordination des cinq administrateurs, Hugues Touzot, Gervaise Philibert, Benoît Désormeau, Véronique Benalouane et Ingrid Pahaut, agent du Conseil régional qui travaille habituellement sur les politiques européennes.



À vous tous qui vous êtes mobilisés face à cette crise sans précédent, **LA RÉGION VOUS DIT MERCI**

Merci à vous, femmes et hommes qui chaque jour avez pris et prenez encore soin de nous, personnels soignants, étudiants venus prêter main-forte, ambulanciers, pompiers, pharmaciens, à vous qui prenez soin de nos villes et de nos rues, agents d'entretien, éboueurs, forces de l'ordre, à vous qui nous avez permis de nous approvisionner, boulangers, bouchers, primeurs, artisans et commerçants, personnels des grandes surfaces, livreurs, à vous qui nous permettez de nous déplacer, agents des transports publics, à vous enseignants et chefs d'établissement qui accueillez les enfants des soignants dans vos écoles et qui avez déployé votre créativité pour poursuivre l'enseignement à distance, à vous, agriculteurs et maraîchers qui nous nourrissez.

Merci à vous qui au sein des associations, aides à domicile ou membres de réseaux d'entraide permettez aux plus fragiles de se sentir moins isolés, à tous ceux, permanents ou bénévoles, qui oeuvrent au sein des associations humanitaires et accompagnent les plus démunis. **Merci à vous** chauffeurs routiers de continuer à nous approvisionner, à vous gaziers, électriciens, employés des eaux et des télécommunications, à vous qui assurez le traitement des déchets et la protection de notre environnement, à vous qui nous fournissez l'énergie d'agir, à vous personnels de l'administration pénitentiaire, à vous postiers, livreurs, aux manutentionnaires, aux pompistes, aux agents des administrations, aux ouvriers du bâtiment et de l'industrie, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, aux personnels des services funéraires, aux hôteliers, aux cantonniers, à vous qui produisez masques et blouses, qui innovez pour concevoir les équipements qui nous font encore défaut, à vous chercheurs qui travaillez sans relâche pour combattre le virus. **Merci à vous** Ligériens qui êtes restés chez vous pour préserver la vie de chacun en Pays de la Loire et qui aujourd'hui continuez à respecter les gestes barrière pour la sécurité de tous.